



runtrailcastelnau@gmail.com

Bulletin d'adhésion à Run & Trail Castelnau le Lez Année sportive 2022-2023

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

Personne à prévenir en cas d'incident :

Téléphone portable :

ADHESION COURSE A PIED :

Date du certificat médical :

Règlement intérieur du club signé le :

Cotisation de euros, réglée le

Cotisation conjointe avec JCMNH de euros, réglée le

Par : Espèces Chèque n°

ADHESION MEMBRE SYMPATHISANT OU BIENFAITEUR

Cotisation de 0 euros

Autorisation d'utilisation de photos sportives personnelles : oui non

Castelnau le lez, le / /

Signature :



REGLEMENT INTERIEUR « Run & Trail Castelnau Le Lez »

Run & Trail Castelnau Le Lez : association sportive loi 1901 de course à pied dont les statuts ont été déposés à la préfecture de Montpellier le 15 mai 2022 sous le n° W343030120. Sa domiciliation est au palais des sports de Castelnau Le Lez.

Article 1 : adhésion au club

Aucune adhésion au club ne sera validée sans certificat médical de moins de trois mois, la cotisation réglée et le règlement intérieur signé.

La cotisation est exigible avant la fin du mois d'octobre.

La cotisation versée au club est définitivement acquise, même en cas de démission, exclusion ou décès d'un membre en cours d'année.

Article 2 : activités bénévoles au sein du club

Le club attend de ses membres leur participation bénévole lors des manifestations retenues par celui-ci au moins une fois dans l'année.

Le club attend de ses membres leur participation active aux différentes assemblées, instances du club et à la vie du site du club.

Article 3 : organisation des entraînements

Le club propose un calendrier des entraînements sportifs accessible sur le site du club.

Le respect de l'entraîneur, l'entraide entre sportifs et la convivialité doivent être la règle.

Article 4 : activités sportives au sein du club

Pour toutes les manifestations organisées et/ou financées par le club, l'adhérent s'engage à respecter son inscription, les conditions d'organisation et à porter les couleurs du club. Sauf en cas de force majeure, il s'engage à rembourser les sommes engagées par le club s'il ne respecte pas son engagement.

Article 5 : RGPD

Conformément au bulletin d'inscription, tout adhérent a le droit de refuser ou autoriser la publication sur le site internet du club et/ou WhatsApp de toutes les images prises dans le cadre des activités du club.

Fait à Castelnau Le Lez, le / /

Nom Prénom :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Assurance

Conformément aux Articles L-321-1 et L-321-4, les groupements sportifs ont l'obligation de souscrire un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile.

Les garanties proposées dans le cadre des conventions spéciales Aréas Assurance relatives à l'assurance responsabilité civile des groupements sportifs sont conformes à la législation en vigueur.

Pour information voici les garanties souscrites par Run&Trail Castelnau-Le-Lez :

- Décès : 8.000 euros
- Invalidité : 16.000 euros

Conformément à l'Article L-321-4 du Code du Sport les groupements sportifs ont l'obligation d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

Pour ce faire notre assureur, Aréas Assurance Valentin Poujol propose aux adhérents de l'association de souscrire un contrat Garantie Accident de la Vie, couvrant les Accidents survenant dans le cadre d'une activité de type loisir comme un sport ou encore les accidents domestiques.

A titre d'information une Garantie Accident de la vie pour un homme de 50 ans coûte environ 14 euros/mois, et les 3 premiers mois de cotisations sont offerts pour les membre de l'association.

Je souhaite obtenir de la documentation ainsi qu'un devis afin de bénéficier de garanties plus importantes :

Oui Non

NOM PRENOM :